

Lectures du théâtre français des xvi^e et xvii^e siècles

Colloque, Université de Strasbourg, 26-27 novembre 2020, amphithéâtre du collège doctoral
 Sandrine Berrégard, MCF HDR, Faculté des Lettres, U.R. 1337 « Configurations littéraires » et
 C.E.L.A.R., berregard@unistra.fr
 Avec le soutien financier de la Société d'étude du xvii^e siècle, de l'U.R. 1337 « Configurations
 littéraires » et de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg

Présentation

Si la lecture du théâtre est souvent considérée comme un mode de réception incomplet voire dépourvu de pertinence pour un genre qui ne s'accomplirait pleinement que dans la réalisation scénique, il s'agit là au contraire d'une approche privilégiée par ceux qui expriment leur méfiance à l'égard des comédiens et des aléas auxquels leur jeu soumet l'œuvre dramatique¹. Loin de nous l'intention de mettre en concurrence, pour montrer la (prétendue) supériorité de l'une sur l'autre, ces deux manières de restituer le texte de l'auteur ; notre projet consiste à examiner, en une perspective littéraire plutôt que spectaculaire², les différentes modalités de lecture dont fait l'objet le théâtre en France aux xvi^e et xvii^e siècles ou celles auxquelles il se prête désormais. Le choix de la période retenue (1550-1715), qui s'étend du début de l'humanisme jusqu'à la fin du classicisme, tient à plusieurs facteurs : la grande variété des types de lecture auxquels donne alors lieu la littérature théâtrale, en fonction du contexte social et des objectifs visés (la lecture scolaire, dont la finalité ultime est l'apprentissage de l'art oratoire, par opposition à la lecture mondaine, davantage tournée vers le divertissement) ; les difficultés particulières que pose le théâtre de la première modernité et que la lecture, plus aisément que la représentation, permet de surmonter (le lecteur, d'hier ou d'aujourd'hui, dispose le cas échéant d'outils – dictionnaires de langue, répertoires de fables – qui lui facilitent la compréhension littérale des textes³ ; ou encore la liberté qu'il possède, comparée aux contraintes qui s'imposent au spectateur, l'autorise à passer outre la place parfois considérable accordée au lyrisme ou à la narration⁴ ; l'existence d'un riche appareil paratextuel (préface, avertissement, épître dédicatoire, argument...) dont la taille ne cesse de croître et, surtout, qui témoigne de l'importance accordée au lecteur, quand il ne suggère pas l'idée d'une véritable autonomie de l'acte de lecture.

Le lecteur de théâtre ne saurait pour autant être tenu pour un archétype, non plus que le spectateur ou l'« auditeur », comme il est volontiers nommé. Il est en effet autant de lecteurs que de lectures possibles, les uns et les autres s'inscrivant dans un parcours, qu'il conviendra de retracer.

1 Voir à ce sujet V. Lochert, « 'La méditation de la lecture' contre 'les agréments de la représentation' : lecteurs et spectateurs dans les querelles dramatiques », p. 115-132 [in] *Les Querelles dramatiques en France à l'âge classique*, dir. É. Hénin, Louvain, Peeters, 2010.

2 Voir à ce sujet J. de Guardia et V. Lochert, dir., *Théâtre et imaginaire. Images scéniques et représentations mentales (16-18)*, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, « Écritures », 2012.

3 Le verbe *lire* est notamment défini par Furetière en ces termes : « connaître et comprendre la figure, ou le son et la force des caractères écrits, imprimés, ou gravés, par lesquels un autre a voulu exprimer sa pensée ». La question de l'accès au sens premier se pose pour un auteur comme Hardy, dont les textes n'étaient sans doute guère plus limpides aux yeux d'un lecteur contemporain qu'à ceux d'un lecteur actuel.

4 Corneille, par exemple, déclare dans la préface de sa tragi-comédie *Clitandre ou L'Innocence délivrée* (1632) : « quiconque voudra bien peser l'avantage que l'action a sur ces longs et ennuyeux récits ne trouvera pas étrange que j'aie mieux aimé divertir les yeux, qu'importuner les oreilles » (p. 95 [in] *Œuvres complètes*, t. 1, éd. G. Couton, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1980).

Les diverses acceptions que revêt, dans la langue des ^{xvi}^e et ^{xvii}^e siècles, le terme de *lecture* ou le verbe correspondant permettent déjà de dresser une première typologie :

Leçon ; enseignement (cf. le syntagme, relevé aussi par Huguet, « Lire en droit, en philosophie, en théologie » : enseigner le droit...) – à quoi fait écho l'une des définitions fournies par Furetière : « érudition, science profonde ». Le théâtre est donc potentiellement un objet de savoir et un lieu d'apprentissage. En dépit de ce qui distingue le poète de l'historien⁵, la tragédie constitue ainsi un réservoir de connaissances relatives à la mythologie ou à l'histoire ancienne – sans compter les exemples de discours de toutes sortes qu'inclut le genre.

Si le théâtre, compris dans ses dimensions littéraire et spectaculaire à la fois, a été, comme on le sait, utilisé notamment par les jésuites à des fins pédagogiques⁶, il convient, pour l'époque actuelle, de s'interroger sur la nature et les méthodes qui président aux lectures scolaires. Par exemple, quel traitement les manuels réservent-ils aux textes de théâtre, ou quels sont les critères qui dictent le choix des extraits de pièces proposés aux élèves ?

Ces questions nous ramènent au sens étymologique du mot *lecture*, issu du latin *lectio*, « action de ramasser, de recueillir », qui fait du lecteur un sujet actif, participant à l'élaboration du sens véhiculé par l'œuvre (à rapprocher de théories comme celle d'U. Eco dans *L'Œuvre ouverte*). Une réflexion sur les anthologies ou les recueils de morceaux choisis est ici opportune, en résonance avec les représentations que construit l'historiographie du théâtre français des ^{xvi}^e et ^{xvii}^e siècles.

Les nuances qui s'attachent au verbe *legere* (« recueillir par les oreilles ; recueillir par les yeux ; lire à haute voix »), et que relaient en partie les dictionnaires français (« Prononcer à haute voix le contenu en quelque Livre ou Écrit qu'on a devant les yeux », dit par exemple Furetière), précisent enfin les conditions dans lesquelles se fait alors la lecture du théâtre. L'œuvre dramatique se donne à voir, sur la page imprimée, autant qu'elle se donne à entendre, que le lecteur soit seul ou intégré à un groupe et que sa lecture soit silencieuse ou audible. Seront donc examinés les pratiques de lecture et le contexte social dans lequel elles s'inscrivent respectivement ainsi que les effets spécifiques qu'elles sont susceptibles de produire. Les rimes pour l'œil, des figures de style telles que le chiasme, la paronomase ou l'anagramme sont ainsi plus sinon seulement perceptibles de la sorte. La poéticité du texte théâtral l'est également, même si des metteurs en scène⁷ font le choix de la sobriété pour se tenir au plus près de la lettre. Une étude des rapports entre poésie lyrique et poésie dramatique ou du lyrisme dans le corpus tel qu'il a été défini sera donc appréciable.

Si le ^{xvii}^e siècle, du point de vue de l'histoire du théâtre, est parfois compris comme l'âge du spectateur et de l'acteur, avec l'établissement de troupes professionnelles et l'institutionnalisation de l'art dramatique (la constitution du groupe des « Cinq Auteurs », patronné par Richelieu ou, plus tard, la politique conduite par Louis XIV en faveur du développement du théâtre), le ^{xvi}^e quant à lui serait-il davantage orienté vers le lecteur ? Un tel schématisme ne saurait à coup sûr rendre compte de la complexité des évolutions qui se font jour, comme l'attestent le soin apporté aux éditions de théâtre durant la seconde période ainsi que le rôle dévolu aux paratextes en tous genres, destinés au « lecteur » en général (avertissement, préface, argument, notes marginales, table des matières) ou à un lecteur singulier (épître dédicatoire). La question se pose dès lors de savoir de quel poids ces

5 « Le même Aristote nous autorise à en user de cette manière, lorsqu'il nous apprend que *le poète n'est pas obligé de traiter les choses comme elles se sont passées, mais comme elles ont pu, ou dû se passer, selon le vraisemblable, ou le nécessaire* » (Corneille, « Discours de la tragédie, et des moyens de la traiter, selon le vraisemblable ou le nécessaire » [1660], p. 161 [in] *Œuvres complètes*, éd. cit., t. 3, 1987).

orneille

6 Sur ce point, voir en particulier Ch. Mazouer, *Le Théâtre français de l'âge classique*, t. 1 : *Le premier XVII^e siècle*, Paris, Champion, « Dictionnaires et références », 2006, p. 25-29.

7 Comme dans la mise en scène réalisée en 1971 par A. Vitez de l'*Andromaque* de Racine, où les acteurs étaient véritablement montrés en lecteurs, texte à la main.

derniers pèsent dans le processus de lecture – simple déchiffrement ou travail exégétique – et pour chacun des destinataires désigné ou pressenti.

Individuelle ou collective, passée ou présente, la lecture (littéraire) du théâtre couvre donc un large éventail de situations, que nous nous proposons d’observer et de croiser, afin d’en dévoiler les mécanismes et les enjeux.

Programme

Jeudi 26 novembre

13h30-14h : accueil

14h-14h15 : ouverture du colloque par Anthony Mangeon, directeur de l’équipe d’Accueil « Configurations littéraires » de la Faculté des Lettres, et par Muriel Ott, directrice du Centre d’Études des Littératures d’Ancien Régime

14h15-14h30 : introduction (Sandrine Berrégard)

Présidence : Béatrice Guion

Session 1-Lire le théâtre : un essai de définition

14h30-15h : **Romain Bionda**, Université de Lausanne, « La lecture du théâtre des critiques : entre histoire et théorie »

15h-15h30 : **Jean de Guardia**, Université Grenoble Alpes, « Lecture du théâtre et jeux de langage »

Session 2-Lire et voir le texte imprimé

La lecture du théâtre au regard des pratiques éditoriales

15h30-16h : **Sabine Lardon**, Université Jean Moulin-Lyon 3, « Pratiques éditoriales et lecture privée »

16h-16h30 : **Jérémy Sagnier**, Université Jean Moulin-Lyon 3, « Les comédies humanistes et leur mode d’emploi : quand l’imprimé fait littérature »

16h30-16h45 : discussion

16h45-17h : pause

17h-17h30 : **Nina Hugot**, Université Lorraine et **Jean Vignes**, Université Paris Diderot, « Les sentences et la pratique des guillemets ouvrants : usages et enjeux »

17h30-18h : **Emmanuel Minel**, CPGE lycée La Pérouse-Kerichen (Brest), « L’édition critique de théâtre aujourd’hui : l’exemple de Thomas Corneille »

18h-18h15 : discussion

18h30-19h30 : **Lectures du théâtre en scène. Présentation du spectacle réalisé par l’atelier de lectures du théâtre de la Faculté des Lettres** (étudiants de Master et de L3, encadrés par Sandrine Berrégard).

20h : dîner

Vendredi 27 novembre

9h : accueil

Présidence : Jean-Pierre Grosset-Bourbange, IPR Académie de Strasbourg

Poésie dramatique et poésie lyrique

9h30-10h : **Brice Denoyer**, Sorbonne Université, « De la lecture du latin et du grec à la généralisation de l’alexandrin dans la tragédie française des XVI^e et XVII^e siècles »

10h-10h30 : **Sylvain Garnier**, Sorbonne Université, « Fragments de pièces destinés à la lecture : la place du théâtre dans les anthologies poétiques des XVI^e et XVII^e siècles »

10h30-10h45 : discussion

10h45-11h : pause

Session 3-Lire le théâtre pour mieux le théoriser

11h-11h30 : **Clemente di Scotto**, Sorbonne Université, « ‘La lecture même tient quelque chose de la force de la représentation’ : place et rôle de la lecture dans les traités contre le théâtre au XVII^e siècle »

11h30-12h : **Céline Fournial**, Sorbonne Université, « Quand les auteurs se font lecteurs de leurs pièces »

12h-12h15 : discussion

12h15-13h30 : buffet

13h30-14h : **Coline Piot**, Sorbonne Université, « Lire et rire. Réflexions de dramaturges sur la lecture des comédies dans les années 1660 »

14h-14h30 : **Sophie Tonolo**, Service du Dictionnaire de l’Académie française, « La microlecture du *Cid* par l’Académie française : enjeux d’une perspective linguistique »

Session 4-Lire le théâtre pour l’enseigner

Présidence : Emmanuelle Sempère

14h30-15h : **Jean-Yves Vialleton**, Université Grenoble Alpes, « Réflexions sur les lectures du jeune Francion : formation scolaire et lecture du théâtre au XVII^e siècle »

15h-15h30 : **Martine Jey**, Sorbonne Université-INSPE Paris, « Usages scolaires au XIX^e siècle du théâtre des XVI^e et XVII^e siècles »

15h30-15h45 : discussion

15h45-16h : pause

16h-16h30 : **Frédéric Sprogis**, Sorbonne Université, « Comment faire lire le théâtre aujourd’hui dans une classe de lycée »

16h30-17h : **Mathieu Ferrand**, Université Grenoble Alpes, « Lire les comiques latins au XVI^e siècle. De la salle de classe à l’édition savante »

17h-17h15 : discussion